



Conférence de haut niveau sur:

L'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique: les défis du changement climatique

Syrte, Jamahiriya Arabe Libyenne, 15-17 décembre 2008

Rapport national d'investissement

GABON

RÉSUMÉ:

L'économie gabonaise est essentiellement dépendante de l'exploitation du pétrole et du bois, malgré l'existence d'un énorme potentiel agricole et des ressources en eau abondantes. En effet, le pays dispose d'un potentiel en terres cultivables de presque 15,2 millions d'hectares relativement fertiles, dont seuls 495 000 ha sont directement exploités. Selon les estimations de la FAO (AQUASTAT, 2005) le potentiel de terres irrigables est de 440 000 ha dont une superficie totale irriguée de 4450 ha, ce qui représente 0,98% de la superficie totale cultivée. Cette négligence du secteur agricole a eu des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire des populations, les importations de denrées alimentaires sont en nette croissance, et avec la hausse des prix des denrées alimentaires au niveau mondial, les ménages les plus vulnérables sont durement affectés.

Le pays est particulièrement vulnérable aux changements climatiques étant donné que l'économie du pays repose essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles (notamment le pétrole et le bois). Bien qu'il existe des plans d'actions et des législations sur l'environnement et la biodiversité, ceux-ci doivent être réactualisés pour prendre en compte le contexte des changements climatiques.

Face aux enjeux de la sécurité alimentaire et du développement des ressources naturelles de base dont l'eau et l'agriculture, le gouvernement a élaboré et adopté des documents de politiques et de stratégies qui servent d'outils d'orientation de l'action gouvernementale et des partenaires de coopération dans ses sous-secteurs. Les principales stratégies récemment approuvées par le gouvernement en rapport avec le secteur rural et agricole sont: (i) la Loi de développement et d'aménagement du territoire (LDAT): juin 2004; (ii) le Document stratégique de réduction de la pauvreté (DRSP), version intérimaire: juin 2003; et (iii) la nouvelle Loi forestière: décembre 2001. De plus, la version finale du DRSP, une Loi d'orientation agricole (LOA), une Stratégie pour le développement agricole national horizon 2015 (SDAN 2015) et un projet de code des pêches et de l'aquaculture sont en cours d'élaboration.

Bien que disposant d'un réseau hydrographique dense avec des ressources en eau renouvelables estimées à 164 milliards de km³ par an, le volume d'eau stocké dans les barrages est d'environ 22 milliards de m³ utilisés pour d'une part pour l'approvisionnement en eau potable des populations et d'autre part pour la production hydroélectrique et les besoins industriels. La puissance énergétique totale installée est estimée à 215 MW (centrales thermique, hydroélectrique, gaz) en 2003, la part de l'hydroélectricité est d'environ 163 MW. La politique énergétique du gouvernement prend en compte dans ses axes stratégiques le développement de l'hydroélectricité en remplacement des centrales thermiques et gazières.

Les besoins en investissements pour la relance des secteurs de l'eau pour l'agriculture et l'énergie pour le court, moyen et long terme, sont estimés respectivement à 30-33-35 millions de dollars EU, soit au total 97 millions de dollars.

1. CONTEXTE

1.1 AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Agriculture

Le Gabon n'est pas un pays à vocation agricole en dépit de la présence des zones fertiles localisées en général dans le fond des vallées : le pays dispose d'un potentiel en terres cultivables de presque 15,2 millions d'hectares relativement fertiles, dont seuls 495 000 ha sont directement exploités. En 2005 le Gabon comptait un total de 1,38 million d'habitants, dont 15% seulement en milieu rural.

Le secteur agricole (hors exploitation forestière) est relativement peu développé au Gabon. L'agriculture, y compris l'élevage et la pêche, qui occupait 33% de la population active en 2004, n'a contribué au PIB qu'à raison de 8,7% en 2003 – tandis que la part la plus importante du PIB provient des exportations de pétrole - et les exportations du secteur ne représentaient que 0,2% du total des exportations en 2001. Au cours des dernières années, la contribution du secteur agricole au PIB du Gabon a considérablement diminué. L'essor du secteur a été entravé par de nombreux facteurs structurels: exode rural, vieillissement de la population rurale, mauvais état des routes, faible capacité des exploitations agricoles et des choix stratégiques privilégiant la création des complexes agro-industriels organisés par filières (hévée, huile de palme, cacao, café, viande bovine, poulet de chair).

Les principales cultures vivrières sont le manioc et la banane plantain mais l'on produit aussi du maïs (31 000 tonnes en 2002) et un peu de riz (environ 1 000 tonnes). Les cultures de rente comprennent le cacao, le café et l'hévée. L'agriculture familiale a décliné et s'est progressivement repliée vers des systèmes d'autosubsistance, en raison de la faiblesse du capital humain et social; et d'un environnement économique peu favorable. L'agriculture est presque exclusivement pluviale, conduite sur différents types d'exploitation agricole:

- les exploitations traditionnelles (< 1 ha) où l'on pratique une agriculture itinérante sur brûlis, essentiellement vivrière (plantain, manioc, taro, igname), peu performante et dont l'essentiel de la production est autoconsommée;
- les plantations villageoises/noyaux d'élevage privés dont l'activité est centrée sur les cultures de rente (café, cacao, hévée);
- les blocs agroindustriels et les grands ranches qui sont aux mains de sociétés paraétatiques (huile de palme, caoutchouc, café, cacao, sucre, poulet de chair, viande bovine);
- les exploitations privées (bananeraies, vergers, potagers, élevage);
- les petites exploitations périurbaines (maraîchage, élevage, production de champignons, polyculture vivrière) basées sur l'application de techniques culturelles modernes.

Irrigation et contrôle de l'eau

Malgré une pluviométrie abondante (variant de 1 500 mm à 3 000 mm d'eau par an), un réseau hydrographique dense composé de nombreux cours d'eau, de fleuves et de lacs, avec des ressources en eau renouvelables estimées à 164 000 km³/an, l'irrigation reste très peu développée et les cultures sont exploitées sous un régime strictement pluvial. En effet malgré un potentiel de terres irrigables estimé à 440 000 ha, l'agriculture irriguée joue un rôle très secondaire dans la production. Les superficies avec contrôle de l'eau étaient estimées en 1987 à 4 450 hectares dont 3 150 hectares en maîtrise totale/partielle (riziculture) et 1 300 hectares de bas-fonds et marais équipés (principalement riz et maraîchage).

L'agriculture et notamment l'agriculture irriguée apparaissent comme des secteurs complètement marginaux et désorganisés, bien qu'il soit envisagé d'en faire la base d'une diversification efficace, en vue notamment de la perspective de l'épuisement des réserves pétrolières exploitables. Le milieu rural, dépourvu de toute structure utile (dispensaires, eau potable, électricité, écoles, vulgarisation, crédit, etc.), n'attire pas les jeunes qui abandonnent toutes les activités agropastorales aux personnes très âgées.

Sécurité alimentaire

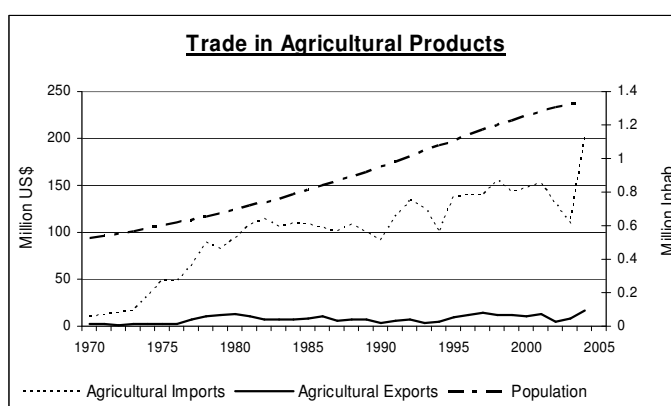
Au Gabon, la pauvreté touche majoritairement les populations des zones rurales et se caractérise par: (i) la faiblesse du capital humain et social; (ii) de faibles niveaux de revenus; et (iii) un faible accès et

un manque d'efficacité des services sociaux de base. On estime qu'à Libreville et à Port-Gentil (70% de la population urbaine) près de 20% des personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté absolue (29 000 FCFA/mois). Cette pauvreté se manifeste surtout à travers la précarité des conditions de vie et l'insécurité alimentaire.

Le Gabon demeure tributaire de l'étranger pour sa sécurité alimentaire vu que environ 60% des besoins alimentaires du pays sont satisfaits par des importations. Cette situation est liée à l'accroissement de la demande au niveau des centres urbains et à l'incapacité de la production locale à satisfaire cette demande. L'absence de stratégie et de plan d'action cohérent et formalisé d'une part et d'une volonté politique pour dynamiser le secteur agricole d'autre part, sont responsables de la faiblesse des investissements publics consentis ces dernières années dans ce secteur. Au plan nutritionnel, les disponibilités alimentaires pour 2001 sont estimées à 2 602 kCal par personne et par jour, dont 47% proviennent des importations. Par conséquent, les besoins énergétiques moyens de la population (2 230 kCal /personne/jour) seraient globalement couverts.

Balance commerciale agricole

Avec une agriculture vivrière tournée essentiellement vers l'autosubsistance, le Gabon ne peut nourrir la totalité de ses habitants. Pour faire face à une demande alimentaire grandissante au niveau des centres urbains, le pays doit recourir massivement aux importations de vivres (60% de la consommation alimentaire est importée). L'urbanisation accélérée (près de 70% de la population et 40% à Libreville), le niveau élevé des revenus et l'évolution des habitudes alimentaires liées à cette urbanisation (accroissement dans l'alimentation de la part des céréales, fruits et légumes, viandes, laitages importés au détriment des tubercules produits localement) se sont traduits par une progression considérable des importations.



Selon les données disponibles (FAOSTAT, 2004), le pays peut être considéré comme importateur net. La valeur des importations agricoles a progressivement augmenté depuis les années 70 pour atteindre en 2004 une valeur maximale de 16,8 millions de dollars EU. Entre 2000 et 2002, les importations alimentaires croissent en valeur de 9% par an provoquant ainsi une importante sortie de devises. Elles sont passées de 70,5 milliards de francs CFA en 1995 à 134 milliards en 2002, non compris les boissons (source : MinPlan).

On peut considérer que les besoins de la consommation nationale sont principalement couverts par la production locale en ce qui concerne la banane plantain, le manioc, le taro, l'igname et les produits de la pêche. Pour les autres produits, le taux de couverture est assez faible (fruits, viandes, légumes), voir nul (riz et blé).

1.2 RESSOURCES EN EAU ET HYDROÉLECTRICITÉ

Les ressources en eau de surface renouvelables internes sont estimées à 162 km³/an et les ressources en eau souterraines à 62 km³/an. Considérant une partie commune entre eaux de surface et eaux souterraines d'environ 60 km³, les ressources en eaux renouvelables internes totales s'élèvent à 164 km³/an. Malgré cet immense potentiel, le volume d'eau stocké dans les barrages est tout juste d'environ 22 milliards de m³ qui sont utilisés d'une part pour l'approvisionnement en eau potable des populations et d'autre part pour la production hydroélectrique et les besoins industriels.

Le système hydrographique dense est composé d'un abondant réseau de cours d'eau permanents. Le grand bassin versant de l'Ogooué domine ceux, plus modestes, des fleuves côtiers Nyanga et Komo. Seuls les cours inférieurs des plus grands fleuves sont navigables toute l'année: le Komo de Kango à Libreville et l'Ogooué sur une plus grande distance, de Ndjolé à Port-Gentil. Ce sont 3 000 km de voies d'eau qui sont potentiellement utilisables.

Les lacs les plus grands et les plus importants se rencontrent dans les bassins côtiers, notamment le long du cours inférieur du fleuve Ogooué. La région du Bas-Ogooué, qui correspond au delta intérieur de l'Ogooué, abrite la plus grande concentration de lacs du Gabon. Sur la rive gauche du fleuve, on distingue les lacs Ezanga, Oguemoué et Onangué; sur la rive droite, on trouve les lacs Azingo, Gomè et Opindalwango.

En matière énergétique, le Gabon est un producteur et exportateur net de pétrole; le gaz sert marginalement à la production d'électricité. Les nombreux cours d'eau offrent des potentialités considérables en matière de production hydro-électrique. Malgré cela, une grande partie de la demande énergétique reste à couvrir. L'éclairage est électrique pour 82% des ménages (93% urbain, 35% rural) ; le gaz et le pétrole sont les principales sources d'énergie pour la cuisson pour 86% des ménages ; mais, en milieu rural, le charbon de bois est plus utilisé (77%). Pour les villages excentrés des voies de communications traditionnelles, d'autres formes de production et d'utilisation d'énergie électrique ont été développées telles que l'énergie solaire. Certains villages ont été équipés de moyens conventionnels comme par exemple les petits réseaux de distribution locaux munis de centrales diesels ou les petits ouvrages hydroélectriques.

Le Gabon dispose de ressources importantes et variées pour la production des énergies nouvelles et renouvelables: un potentiel hydroélectrique très important, la biomasse végétale, le potentiel solaire et éolien. L'exploitation de ces sources d'énergie serait adaptée à la satisfaction des besoins énergétiques en milieu rural. Le gouvernement gabonais a commencé un ambitieux programme d'électrification des zones rurales par l'énergie solaire en 2000.

En 2003, pour une puissance totale installée estimée à 215 MW (centrales thermique, hydroélectrique, gaz), la part de l'hydroélectricité était d'environ 163 MW. Selon le Ministère de l'énergie, des hydrocarbures et de l'hydraulique, des investissements seront réalisés pour la mise en place d'une puissance hydroélectrique installée additionnelle de 130 MW à l'horizon 2015.

1.3 CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le rapport du Groupe Intergouvernemental d'Etudes sur le Climat (GIEC - IPCC, 1996) prévoit une augmentation de 1 à 3,5°C de la température et pour l'horizon 2050 une variation graduelle des précipitations du Nord vers le Sud; de +2% au Nord (Oyem) à +8% au Sud du pays (province de la Nyanga).

Les modifications climatiques observées seront inévitablement suivies par un rehaussement généralisé du niveau de base de l'Ogooué. Les conséquences affecteront à la fois le milieu physique, le socio-système et l'homme. Sur le milieu physique les impacts seront les suivants: l'accentuation du risque naturel d'inondation; les crues seront de plus en plus violentes et catastrophiques; les modifications hydrodynamiques (charge solide) du fleuve par l'apport d'une masse importante des sédiments; l'érosion des berges des rivières serait importante; la submersion par les eaux des sections situées à proximité du lit majeur du fleuve. Sur le plan socio-économique, les impacts de ce phénomène seront importants avec l'interruption ou la limitation de certaines activités liées à l'eau (la pêche) et la dégradation des routes et structures économiques

L'augmentation des hauteurs d'eau et de la température à l'horizon 2100 peut considérablement affecter l'agriculture. Selon la communication nationale sur les changements climatiques (UNFCCC) il y aura une accentuation de l'érosion des sols agricoles due entre autres à la mauvaise protection du sol par le manioc.

2. STRATÉGIES NATIONALES POUR L'EAU, L'AGRICULTURE ET L'ÉNERGIE

2.1 CONTEXTE POLITIQUE

Les principales stratégies récemment approuvées par le gouvernement en rapport avec le secteur rural et agricole sont: (i) la Loi de développement et d'aménagement du territoire (LDAT): juin 2004; (ii) le Document stratégique de réduction de la pauvreté (DRSP), version intérimaire: juin 2003; et (iii) la nouvelle Loi forestière: décembre 2001. De plus, la version finale du DRSP, une Loi d'orientation

agricole (LOA), une Stratégie pour le développement agricole national horizon 2015 (SDAN 2015) et un projet de code des pêches et de l'aquaculture sont en cours d'élaboration. L'objectif principal du programme actuel du gouvernement est de transformer l'économie de rente dépendant exclusivement du secteur pétrolier en une économie diversifiée et libéralisée visant à éradiquer la pauvreté. La relance de l'agriculture rurale fait partie des nouvelles priorités du gouvernement pour diversifier l'économie.

La *loi de développement et d'aménagement du territoire (LDAT)* constitue le futur cadre légal de référence et de cohérence pour l'ensemble des acteurs du développement. Par rapport à l'agriculture, la LDAT assigne au gouvernement la mission de concourir à l'autosuffisance alimentaire et à la diversification des exportations, mais également de promouvoir des activités génératrices de revenus dans le monde rural et de participer au rééquilibrage démographique du territoire à travers les orientations stratégiques suivantes:

- l'accroissement de la productivité;
- la diversification des activités au sein des exploitations rurales pour accroître les revenus et faire jouer les complémentarités;
- le développement des capacités productives en milieu rural;
- le développement des circuits de commercialisation; et
- l'accès équitable aux services publics et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

Le *Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRSP)* intérimaire s'inscrit dans la vision prospective définie par le document Gabon 2025 et les grandes orientations de la LDAT. Il constitue un cadre de référence contenant des dispositions stratégiques et des actions suffisamment concrètes, donnant une évaluation des ressources que le budget national doit mobiliser pour parvenir à réduire la pauvreté. Par rapport au secteur agricole, les stratégies du DSRP intérimaire visent à augmenter le produit intérieur brut agricole grâce à la levée des contraintes auxquelles font face les paysans et également à augmenter la sécurité économique des plus pauvres notamment des petits exploitants agricoles.

En prévision de l'application de la LDAT, le Ministère de l'agriculture s'est lancé dans un processus de formulation d'un projet de *Loi d'orientation agricole (LOA)* fixant les objectifs prioritaires assignés au secteur agricole. Les axes stratégiques prioritaires retenus seraient: 1) augmenter la production et la productivité afin de réduire l'insécurité alimentaire ; 2) améliorer la compétitivité de l'agriculture face aux importations; 3) diversifier et accroître les productions et les exportations agricoles; 4) améliorer le cadre de vie en milieu rural et favoriser l'aménagement équilibré du territoire; 5) gérer durablement les ressources naturelles; et 6) participer à la réduction de la pauvreté dans le monde rural.

Avec l'appui de la FAO, le gouvernement réactualise sa *Stratégie pour le développement agricole national horizon 2015*. Cette stratégie s'articule autour de deux axes principaux: (i) le renforcement des actions en faveur du paysannat par des mesures de soutien et d'encadrement; et (ii) la poursuite et le redéploiement des activités des agro-industries au profit des opérations villageoises et de la création de petites et moyennes entreprises agricoles (PMEA) par le secteur privé. Concernant les cultures de rente (café, cacao, hévéa, etc.), la politique actuelle accorde la priorité à l'augmentation et à la diversification de la production.

Dans sa *politique de développement énergétique*, le Gouvernement Gabonais a fait le choix de remplacer les installations thermiques par des ouvrages hydroélectriques en tenant compte des critères économiques. Dans le cadre de la nouvelle politique de l'énergie électrique, il est prévu le développement des ouvrages hydroélectriques avec pour objectif de réduire la dépendance du secteur de l'électricité vis-à-vis des énergies fossiles. Dans l'optique de produire une énergie au coût de revient le plus bas, il est prévu la construction de plusieurs barrages hydroélectriques tels que le Bongolo au sud du Gabon, le barrage de FE II sur l'Okano ainsi que plusieurs mini-centrales hydroélectriques. D'autres axes stratégiques concernent le développement du service public de l'énergie électrique vers les centres isolés et excentrés des grands axes routiers par la construction de mini centrales hydroélectriques et une réponse à la demande créée par l'interconnexion de l'Ogooué Lolo-Haut Ogooué.

En matière d'environnement, le Gouvernement Gabonais a mis en place une politique nationale de protection de la nature, matérialisée par la promulgation de la Loi 16/93 du 26 août 1993 (code de

l'environnement) et l'adoption en 1999 du Plan National d'Action Environnemental (PNAE) et en 2000 de la Stratégie Nationale Plan d'Action de la diversité Biologique. Le *Plan national d'action environnemental (PNAE)* a été défini comme le cadre de référence où doivent s'inscrire toutes les actions de la politique du gouvernement en matière d'environnement. Le programme d'intervention adopté par le gouvernement est basé sur les axes suivants:

- Gestion et protection de l'environnement urbain : gestion des déchets, de l'hygiène publique et de l'eau ; développement de l'agriculture suburbaine pratiquée par de petits agriculteurs;
- Promotion de l'eau potable (en ville et en campagne);
- Conservation et gestion de la faune et de la flore sauvage;
- Gestion côtière intégrée;
- Gestion durable des forêts;
- Utilisation et développement de l'énergie.

2.2 ENVELOPPE D'INVESTISSEMENT

L'enveloppe d'investissement pour le court, moyen et le long terme est présentée dans le tableau ci-dessous et exprimée en millions de dollars EU. Elle a été établie sur la base du PDDAA du NEPAD.

Échelle de temps	Type d'investissement (millions \$EU)			
	Contrôle de l'eau à petite échelle	Réhabilitation des grands périmètres	Grands projets hydrauliques	Total
Court terme	26	2	2	30
Moyen terme	17	4	12	33
Long terme	8	1	26	35
Total	51	6	40	97

2.3 PORTEFEUILLE DE PROJETS

La section 3 présente les projets récemment achevés, les projets en cours et les projets en attente de financement (projet en voie de financement ou idées de projets).

3. PROFILS DE PROJETS (EN COURS OU EN PROJET)

Titre du projet	Partenaire financier	Période	Budget total	Description
I. PROJETS RÉCEMMENT ACHEVÉS				
Programme d'appui au développement de l'agriculture péri-urbaine (PADAP)	AFD ; Coopération française ; Gouvernement du Gabon	2004 - 2007	4 940 million FCFA	Zones périurbaines de 6 capitales provinciales du pays. Les objectifs sont : • appuyer l'émergence de producteurs privés • intensifier les systèmes de production • créer 217 exploitations agricoles
II. PROJETS EN COURS				
Projet d'appui au paysannat gabonais (Smallholder Support Project)	IFAD	Approuvé en déc 1989	13,67 millions de dollars EU	
Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA)	Gouvernement	2006-2008	165 000 dollars EU	La composante maîtrise et gestion de l'eau vise à réaliser des petits aménagements hydroagricoles à faible coût et à titre pilote dans des sites choisis dans les 9 provinces du Gabon
Programme d'appui au développement de l'agriculture périurbaine	Gouvernement Secteur privé	2004-2009	11 millions de dollars EU	Horticulture urbaine et périurbaine, formation
Chutes de l'Impératrice	COGER, sté de Droit Gabonais	2006-2009	14 millions de dollars EU	Barrage hydroélectrique de 50 MW
Grand Poubara	Coopération Chinoise	2007-2012	670 millions dollars EU	Barrage hydroélectrique de 160 MW
III. PROJETS EN VOIE DE FINANCEMENT ET IDEES DE PROJETS				
Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA)	Gouvernement gabonais et partenaires à rechercher	2009-2015	3.943000 dollars EU	Composante maîtrise de l'eau ; réalisation de petits aménagements hydroagricoles à faible coût
Poubara aval	A déterminer		11,5 millions dollars EU	Barrage hydroélectrique de 30 MW
Booué	A déterminer		615 000 dollars EU	Mini centrale hydroélectrique de 0.2 MW
Mayumba	A déterminer		1,2 million dollars EU	Mini centrale hydroélectrique
Iroungou	A déterminer		3,33 millions dollars EU	Mini centrale hydroélectrique
Moabi Mourindi	A déterminer		700 000 dollars EU	Mini centrale hydroélectrique
Medouneu	A déterminer		1,25 million dollars EU	Mini centrale hydroélectrique
Bongolo	A déterminer		1 million dollars EU	Mini centrale hydroélectrique

ANNEXE 2: STATISTIQUES NATIONALES

Pays et population								
Superficie du pays	2005	26767	1000 ha					
Superficie cultivée en % de la superficie totale du pays	2005	1.8	%					
Population totale	2005	1384	1000 habitants					
• dont rurale	2005	15	%					
Population active dans le secteur agricole	2005	197	1000 habitants					
• en % de la population active	2005	32	%					
• féminine	2005	48	%					
• masculine	2005	52	%					
Economie et développement								
Produit intérieur brut (PIB)	2007	10654	millions US\$/an					
• valeur ajoutée du secteur agricole (% du PIB)	2006	4.94	%					
• PIB par habitant	2007	8011	US\$/an					
Accès aux sources améliorées d'eau potable								
Population totale	2006	87	%					
Population urbaine	2006	95	%					
Population rurale	2006	47	%					
L'eau: ressources et prélèvement								
Précipitations moyennes	2007	490.0	10 ⁹ m ³ /an					
Ressources en eau renouvelables réelles totales	2007	164	10 ⁹ m ³ /an					
Indice de dépendance	2007	0.0	%					
Ressources en eau renouvelables réelles totales par habitant	2007	118497	m ³ /an					
Capacité totale des barrages	1980	0.22	10 ⁹ m ³					
Prélèvement total en eau	2000	0.12	10 ⁹ m ³ /an					
• en % des ressources en eau renouvelables réelles totales	2000	0.07	%					
IRRIGATION ET DRAINAGE								
Potentiel d'irrigation	2007	440	1000 ha					
Contrôle de l'eau								
Irrigation, maîtrise totale/partielle: superficie équipée	1987	3.15	1000 ha					
Zones basses équipées	1987	1.30	1000 ha					
Superficie totale équipée pour l'irrigation	1987	4.45	1000 ha					
• en % de la superficie cultivée	1987	1.0	%					
• augmentation par an		-	%					
• superficie irriguée par pompage en % de la superficie équipée		-	%					
• partie de la superficie équipée réellement irriguée		-	%					
Zones basses et cultures de décrue non équipée	1987	0.00	1000 ha					
Superficie totale avec contrôle de l'eau	1987	4.45	1000 ha					
• en % de la superficie cultivée	1987	1.0	%					
• superficie drainée en % de la superficie cultivée		-	%					
Périmètres en maîtrise totale/partielle								
Périmètres d'irrigation de petite taille (<ha)			1000 ha					
Périmètres d'irrigation de taille moyenne (- ha)			1000 ha					
Périmètres d'irrigation de grande taille (>ha)			1000 ha					
Cultures irriguées								
Riz	1987	4.450	1000 ha					
Légumes	1998	5.000	1000 ha					
Arachides	1998	3.000	1000 ha					
Autres cultures pérennes	1998	7.000	1000 ha					
INDICATEURS ENERGETIQUES								
Production d'énergie	2005	12.12	Mtep					
Importations nettes	2005	-10.41	Mtep					
Approvisionnement total d'énergie primaire (ATEP)	2005	1.72	Mtep					
- ATEP par habitant	2005	1.24	tep/capita					
- ATEP/PIB	2005	0.32	tep/mille 2000 US\$					
- ATEP/PIB (PPA)	2005	0.20	tep/mille 2000 US\$ PPA					
Consommation d'électricité (CE)	2005	1.29	TWh					
- CE par habitant	2005	932	kWh/capita					
APPROVISIONNEMENT D'ENERGIE PRIMAIRE (ANNÉE)*								
	Charbon	Gaz	Pétrole brut	Produits pétroliers	Hydraulique	Autres Renouvelables et perte	Autres	TOTAL
Production	0	106	10929	0	70	1011	0	12116
Importations	0	0	0	106	0	0	0	106
Exportations	0	0	-10182	-335	0	0	0	-10517
Soutes maritimes internationales	0	0	0	-150	0	0	0	-150
Stocks	0	0	0	166	0	0	0	166
Approvisionnement total d'énergie primaire	0	106	747	-213	70	1011	0	1721

*Mille de tonnes d'équivalent pétrole (kep) sur une base nette de valeur calorifique.

RÉFÉRENCES

- AQUASTAT - Système d'information de la FAO sur l'eau et l'agriculture.
<http://www.fao.org/nr/water/aquastat/main/index.stm>
- NEPAD, FAO. 2004. Programme National d'Investissement à Moyen Terme (PNIMT)
<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/008/af324f/af324f00.pdf>
- The commercial import/Trade and Food Security (TFS) database, FAOSTAT, 2004.
<http://faostat.fao.org/site/342/default.aspx>
- European Commission, 2008. Country Strategy Paper for Gabon (2008-2013)
http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/scanned_ga_csp10_fr.pdf
- African Development Bank, 2006. Gabon - Country Strategy Paper (CSP) 2006-2010
http://www.afdb.org/pls/portal/docs/PAGE/ADB_ADMIN_PG/DOCUMENTS/OPERATION_INFORMATION/GABON%20CSP%202006-2010.PDF
- République Gabonaise - Communauté Européenne, 2007. Document de stratégie pays et programme indicatif national pour la période 2008-2013
http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/scanned_ga_csp10_fr.pdf
- World Bank, 2005. Country Assistance Strategy for the Gabonese Republic for the period FY05 - FY09.
http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/IW3P/IB/2005/05/05/000090341_20050505090455/Rendered/PDF/31882.pdf
- Ministère de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche, Chargé de l'Environnement et de la Protection de la Nature, 2004. Communication Nationale sur les changements climatiques.
<http://unfccc.int/resource/docs/natc/gabnc1.pdf>
- The World Bank. Country information
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/0,,pagePK:180619~theSitePK:1369>
- African Development Bank Country information
http://www.afdb.org/portal/page?_pageid=473,30722152&_dad=portal&_schema=PORTAL
- Ministère du Plan et du Développement économique
- Ministère des hydrocarbures, eau et énergie
- Etat des lieux de l'hydraulique agricole au Gabon, Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale, 2008
- Programme d'action national de lutte contre la désertification des terres au Gabon, Min. environnement, de la protection de la nature, de la recherche et de la technologie